





1515

L'invention de la Renaissance

## Du même auteur

*La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Champ Vallon, « Époques », 2001 ; rééd. « Les classiques de Champ Vallon », 2013.

*Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III (1<sup>er</sup> août 1589)*, Gallimard, « Les Journées qui ont fait la France », 2006.

*Les Guerres de Religion (1559-1629)*, Belin, « Histoire de France », 2009.

*Le Roi, la Cour, l'État, de la Renaissance à l'Absolutisme*, Champ Vallon, « Époques », 2013.

*Le Crépuscule de la chevalerie. Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance*, Champ Vallon, « Époques », 2015.

Nicolas Le Roux

1515

L'invention de la Renaissance



ARMAND COLIN

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



Document de couverture : François I<sup>er</sup> au combat, Bnf, département des manuscrits occidentaux, fonds français 1738

Conception de la couverture : Raphaël Lefeuve

© Armand Colin, 2015

Armand Colin est une marque de

Dunod Éditeur, 5 rue Laromiguière 75005 Paris

ISBN : 978-2-200-60131-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## *Introduction*

1515 Marignan. Qui ne connaît cette correspondance entre un millésime facile à retenir et la victoire remportée par François I<sup>er</sup> dans le nord de l'Italie ? L'année 1515 figurait en bonne place dans le roman national élaboré sous la Troisième République. Les batailles et les « grands hommes » scandaient l'échelle du temps et fournissaient des repères faciles pour aborder une histoire conçue comme un long chemin orienté vers son achèvement républicain. Les anciens princes n'étaient pas oubliés quand ils étaient courageux. Clovis, Charlemagne, Philippe le Bel, Saint Louis, François I<sup>er</sup> et Louis XIV appartenaient au panthéon de la Nation parce qu'on voyait en eux des artisans de la construction de l'État français. Dans son manuel de cours élémentaire publié chez Armand Colin en 1913, c'est ainsi qu'Ernest Lavisse présentait la première année du règne de François I<sup>er</sup> :

En l'année 1515, François Premier devint roi de France. Il avait vingt ans. Il était beau et brave.

Il alla en Italie pour conquérir le pays de *Milan*. Au près de la petite ville de *Marignan*, il rencontra les ennemis. On se battit pendant tout l'après-midi.

La nuit arriva et le combat s'arrêta.

Bayard s'était très bien battu. À la nuit, il se trouvait au milieu des ennemis, tout seul. [...]

Aussitôt qu'il fit clair, la bataille recommença. Et les Français furent vainqueurs.

Alors, le roi François, qui n'avait pas encore été armé chevalier, voulut l'être par Bayard<sup>1</sup>.

On ne saura pas pourquoi le roi convoitait le Milanais, ni qui étaient les ennemis. Quelle importance : l'essentiel était la victoire, et l'image du preux chevalier. C'est ce que rappelait encore la chanteuse Annie Cordy, en 1979, alors que les « grandes dates » de l'histoire de France commençaient à s'estomper :

1515

C'est épatant.

1515

C'est Marignan.

François I<sup>er</sup> a bien choisi

D'aller se battre en Italie

Et de gagner à Marignan

Au lieu d'attendre deux ou trois ans.

1515 sonne familièrement. Simplicité magique du double 15. Le numéro de téléphone historique parfait. Pourtant, seuls les amateurs d'histoire et les passionnés de la chose guerrière ont une idée des enjeux de la bataille de Marignan. François I<sup>er</sup> lui-même reste considéré comme le roi chevalier par excellence, même si désormais l'on célèbre en lui l'amateur d'art, qui a fait venir en France Léonard de Vinci, le protecteur des savants qui fonda le Collège Royal, le bâtisseur de châteaux impressionnants, plutôt que le géant cuirassé qui mena une immense armée au-delà des monts pour s'emparer de la Lombardie. On voit aussi en lui un amant mélancolique, gravant sur une fenêtre du château de Chambord le diptyque fameux « Souvent femme varie / Bien fol est qui s'y fie », comme l'a affirmé Brantôme dans son *Recueil des Dames*. Loin



d'être un monarque philosophe maître de ses passions, le roi était travaillé par une libido désordonnée. Et si les princes de la Renaissance avaient le goût des décors à l'antique, c'est non seulement parce qu'ils s'imaginaient comme de nouveaux Césars invincibles, mais aussi parce qu'ils appréciaient les chairs dénudées des héros et des déesses de la mythologie gréco-latine. On pouvait révéler la Vierge de Miséricorde au grand manteau bleu, tout en contemplant les ébats de Jupiter.

Ce livre n'est pas un plaidoyer pour l'histoire-bataille ou une nouvelle pierre apportée à l'histoire de France. Il s'agit plutôt d'un essai d'histoire synchronisée. Le début du XVI<sup>e</sup> siècle est, par excellence, un moment d'explosion des frontières. Il faut replacer dans son contexte une bataille considérée par ses acteurs et ses témoins comme un tournant dans l'histoire européenne. L'événement est le produit de discours qui confèrent un sens aux faits. C'est une construction. Le travail de l'historien n'est pas de ravalier le mythe, de le repeindre de couleurs pimpantes, mais de montrer comment et pourquoi il a été élaboré. La guerre n'en reste pas moins centrale dans l'histoire de la Renaissance, et l'année 1515 constitue un moment de déploiement de forces militaires en Italie du Nord particulièrement spectaculaire. Les princes européens étaient animés par une culture de la guerre qui les poussait à défendre leur honneur et à construire leur réputation par les armes. D'une certaine façon, la politique constituait alors la continuation de la guerre par d'autres moyens.

1515, une année de guerre en Europe, donc. Mais pas seulement. La campagne de Marignan s'est déroulée dans un contexte d'inquiétude eschatologique. L'Ancien Monde se sentait vieux. La fin des temps approchait.

L'Apocalypse était annoncée. Les guerres terribles qui ravageaient l'Europe n'en étaient-elles pas le signe avant-coureur ?

1515, un moment dans le grand travail de rencontre entre les Européens et les peuples d'Asie, d'une part, entre les Européens et les peuples d'Amérique, d'autre part. Et une étape dans la destruction des peuples amérindiens, l'une des plus grandes catastrophes démographiques de l'histoire de l'humanité. Le Nouveau Monde et l'Inde faisaient rêver en Europe. Les conquérants, bercés pour certains par les récits de chevalerie, s'imaginaient comme des héros dignes de l'*Amadis de Gaule*, le grand roman publié en 1505. Alors qu'ils cherchaient le paradis, les Espagnols inventèrent l'enfer sur terre.

On s'interrogeait sur la portée et sur le sens des « découvertes ». De quoi étaient-elles le signe ? Quel était le dessein caché de Dieu ? Le temps n'était-il pas venu de relancer la croisade pour reprendre Jérusalem et préparer l'avènement du Christ ?

Le début du xvi<sup>e</sup> siècle fut un temps d'intolérance où, à Venise, on imaginait de cantonner les juifs dans un quartier séparé, tandis qu'en Espagne on forçait les musulmans au baptême.

1515, un moment d'enthousiasme humaniste. Quelques philologues savaient désormais lire le grec. Un grand voyage dans le temps, ou plutôt hors du temps, était désormais possible. On pouvait revenir au texte original des Évangiles. Purifiée, la parole divine se ferait plus lumineuse, irrésistible. Érasme achevait l'édition gréco-latine du *Nouveau Testament*. Quatre ans plus tôt, pourtant, il avait laissé libre cours à sa lucidité mordante en publiant un *Éloge de la Folie* dans lequel il allait jusqu'à soutenir que « la religion chrétienne semble avoir une

parenté avec une certaine folie et fort peu de rapport avec la sagesse ». Cette folie, un jeune théologien allemand qui enseignait l'Écriture sainte à l'université de Wittenberg, Martin Luther, commençait sans doute lui aussi à la percevoir dans le fonctionnement de l'Église.

1515, une simple année de folie des hommes ?



## Chapitre 1

### *L'avènement de François I<sup>er</sup>*

#### *La succession royale*

**F**rançois I<sup>er</sup> succéda à Louis XII le 1<sup>er</sup> janvier 1514, selon l'ancienne façon de compter les années. En France, le changement de millésime se déroulait en effet à Pâques ; l'année 1515 commença donc le dimanche 8 avril et s'acheva le 22 mars de l'année suivante. Ce calendrier n'était pas universel : à Venise, le millésime basculait le 1<sup>er</sup> mars, à Florence le 25 mars et à Rome le 1<sup>er</sup> janvier. Pour simplifier, nous utiliserons le style moderne, c'est-à-dire romain, de compter, avec des années commençant le 1<sup>er</sup> janvier, qui ne fut adopté en France que dans les années 1560. Convenons donc que François I<sup>er</sup> est monté sur le trône le 1<sup>er</sup> janvier 1515.

François est né de l'union de Charles de Valois, comte d'Angoulême, avec Louise de Savoie, la fille du duc Philippe de Savoie. Louise, qui avait été mariée à l'âge de 12 ans avec un homme de dix-sept ans son aîné, donna naissance à son premier enfant le 11 avril 1492, alors qu'elle n'avait que 15 ans. Il s'agissait d'une fille, qui fut prénommée Marguerite. Deux années plus tard, le 12 septembre 1494, naissait François. La veille, Louise

avait fêté ses 18 ans. François n'a guère connu son père, qui est mort en 1496, à seulement 37 ans.

Louise de Savoie, jeune veuve, se chargea de l'éducation de ses enfants, d'abord au château de Cognac, puis à la cour de France. François était l'héritier de Louis XII en vertu de la loi salique, cette règle de succession franque exhumée par les juristes royaux au XIV<sup>e</sup> siècle pour contrecarrer les ambitions du roi d'Angleterre Édouard III qui, en tant que fils d'une princesse capétienne, réclamait la couronne de France. Après extinction des Capétiens directs, en 1328, les seigneurs français se sont mis d'accord pour confier le pouvoir à un cousin des trois derniers rois, qui allait régner sous le nom de Philippe VI. Les femmes furent non seulement exclues de la succession, mais il était interdit aux filles de France de transmettre les droits à la couronne. La succession se faisait donc selon un ordre de primogéniture masculine, et quand il n'y avait plus d'héritier direct (fils du roi précédent), les droits passaient au parent mâle le plus proche.

C'est ainsi que François d'Angoulême est devenu l'héritier de la couronne de France à l'avènement de son cousin Louis XII, en avril 1498. Louis XII, qui avait épousé Jeanne de France, la sœur du roi précédent, fit annuler son mariage par le pape Alexandre VI pour pouvoir se marier avec Anne de Bretagne, la veuve de Charles VIII, afin de conforter l'union entre la France et la Bretagne. Jeanne se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'Annonciade, un ordre féminin consacré à la Vierge, et y mourut en odeur de sainteté en 1505. Les noces de Louis XII et d'Anne de Bretagne furent célébrées à Nantes en janvier 1499. Des nombreux enfants conçus par le couple, seules deux filles survécurent : Claude, née en 1499, et Renée, née en 1510. La mortalité infantile frappait durement dans

la société ancienne, et les familles princières n'étaient pas épargnées. Rois et seigneurs étaient obsédés par la question de leur descendance, car avoir un enfant en bonne santé constituait une sorte de miracle.

À la mort d'Anne de Bretagne, le 9 janvier 1514, Louise de Savoie s'imposa comme le principal personnage féminin de la cour, et elle se chargea de l'éducation des filles de la défunte. Louis XII, qui n'avait pas d'héritier direct, maria sa fille aînée, Claude, à son cousin François le 18 mai suivant. François était désormais le gendre du roi, mais c'est bien en vertu des droits du sang qu'il était l'héritier de la couronne.

Louis XII ne se résignait pas à ce que François, pour qui il n'avait guère de sympathie, lui succède. C'est pourquoi il se remaria avec une jeune princesse anglaise, Marie, la sœur du roi Henri VIII. La cérémonie se déroula à Abbeville, le 9 octobre 1514. L'union, qui consolidait la paix signée avec l'Angleterre le 7 août précédent, donna lieu à des festivités remarquables à Paris. Louis XII se consacra pleinement à ses devoirs conjugaux, mais il était très affaibli par la goutte, et à partir de la mi-décembre, il ne quitta plus le lit.

La cour séjournait alors à Paris. À la triste forteresse du Louvre, on préférait l'hôtel des Tournelles, dans le Marais. C'est là que Louis XII s'éteignit le 1<sup>er</sup> janvier, vers 22 heures. François fut immédiatement reconnu comme roi de France, alors qu'on ignorait si la reine Marie n'était pas enceinte. Dès l'annonce de la mort de Louis XII, François signa des lettres patentes qui officialisaient son avènement et commandaient aux magistrats des villes de lui obéir :

Très chers et biens aimés.

Aujourd'hui, entre neuf et dix heures du soir, il a plu à Dieu prendre et appeler à soi le roi, notre sire et beau-père, et nous